

Séance publique du Conseil Municipal en date du 18 Avril 2016.

1. Dérogation Scolaire

Monsieur le Maire nous informe qu'actuellement plusieurs enfants de l'école communale sont domiciliés hors de notre commune. Il nous rappelle l'information de l'Inspection Académique de Grenoble que depuis la rentrée scolaire 2011, ces enfants ne sont plus comptabilisés dans les effectifs de la rentrée.

Afin que l'Inspection Académique comptabilise les enfants extérieurs à la Commune, il y a lieu de passer une convention avec la Commune de l'enfant à scolariser.

Une demande de Monsieur ANGLADE Joël et Madame COTTONNET Miriam, domiciliés à LAPEYROUSE-MORNAY – 1555 Route de Beaurepaire – a été faite pour leur fils Emilien et Monsieur le Maire propose une convention avec la Commune de LAPEYROUSE-MORNAY afin de scolariser cet enfant.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié la convention et délibéré à l'unanimité des Membres présents, accepte la convention afin de pouvoir accueillir l'enfant ANGLADE Emilien, domicilié sur la Commune de Lapeyrouse-Mornay et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour accomplir les formalités nécessaires.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération n° 28/2016.

2. Personnel Communal

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que l'agent communal, Adjoint Technique de 2^{ème} Classe à temps non complet de 23.6 heures hebdomadaires, a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} Avril 2016. Elle a été remplacée par un autre agent, Adjoint Technique de 2^{ème} Classe à temps non complet de 28.65 heures hebdomadaires. Le temps de travail des deux agents n'étant pas identique, il y a lieu de supprimer le poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} Classe à temps non complet de 23.6 heures hebdomadaires.

Il nous demande de se prononcer sur la suppression du poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} Classe à temps non complet de 23.6 heures hebdomadaires

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents, décide la suppression du poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} Classe à temps non complet de 23.6 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} Avril 2016 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la suppression de ce poste.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération n° 29/2016.

3. Demande Subvention

Monsieur MERMET Jean-Luc, Responsable des travaux, nous informe que le trottoir allant de l'angle de la Route des Métiers/RD 519 à l'angle de la Rue Bresson /RD 519 est en très mauvais état (affaissement et manque de revêtement à certain endroit) et qu'il y a lieu de procéder à une réfection. Que le passage piétonnier allant de l'angle RD519 jusqu'à la boulangerie est en mauvaise état (trous, sol déformé) et qu'il y a lieu de procéder également à une réfection. Sur le trottoir et sur le passage piétonnier, il y a des tampons de regard qui dépassent (dangereux pour les piétons).

Il nous propose le devis des entreprises GENEVE TP pour un montant total de 16 005.83 € HT soit 19 207.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres votants, émet un avis favorable à la réalisation des travaux de réfection du trottoir de la RD 519 et le passage

piétonnier de la Route des Métiers, sous réserve de possibilités budgétaires, sollicite auprès du Conseil Départemental de l'Isère une subvention pour la réalisation des travaux de réfection du trottoir de la RD 519 et le passage piétonnier de la Route des Métiers et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour accomplir les formalités nécessaires.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération n° 30/2016.

4. Cantine Scolaire

Monsieur le Maire nous rappelle que le Conseil Municipal a décidé lors de sa dernière réunion de dénoncer le contrat de fournitures de repas avec la Société Elior.

Mardi 12 Avril, Monsieur le Maire et deux adjoints ont rencontré Monsieur RONCALI, commercial de la société ELIOR. Ils lui ont signifié les motifs de la dénonciation du contrat avec 1 an d'anticipation et expliqué le choix du conseil municipal de la possibilité de passer en liaison froide pour des raisons de qualité et de coût. Il a compris la démarche et nous a informés que sa société fait également de la liaison froide et propose un nouveau concept axé sur une méthode pédagogique alimentaire auprès des enfants. Lors du Marché à Procédure Adaptée, la société Elior postulera.

L'appel d'offre (procédure MAPA) sera lancé début mai pour étude des propositions début Juin.

5. Réhabilitation de l'Ecole Maternelle

Une réunion a eu lieu jeudi dernier en présence de Monsieur HERNAN David, Groupe Pluralis et de Monsieur QUEMIN Bruno, Architecte, qui a présenté deux projets de réaménagement en incluant dans le 1^{er} 4 logements sociaux et dans le second 3 logements sociaux. La société Pluralis n'a pas d'opposition sur ces projets mais précise qu'il reviendrait à la Commune d'acheter le tènement nécessaire et de prendre en charge la démolition de la maison ce qui engendrerait des coûts supplémentaires pour la Commune.

Une discussion s'engage concernant les projets présentés et les nouvelles informations données. Dossier à suivre.

6. Compte Rendu des Commissions Intercommunales et Syndicales

a) Syndicat des Eaux

Monsieur MERMET Jean-Luc nous informe que la lagune de Jarcieu est totalement finie et opérationnelle. Il reste juste un peu d'aménagement extérieur à finir.

Il nous fait un compte rendu de la dernière réunion incluant entre autre le vote du compte administratif et du budget primitif 2016.

b) Bâtiments et défense incendie

Monsieur MERMET Jean-Luc nous fait un compte rendu de la dernière réunion avec 5 informations principales :

- Le bâtiment relais des services techniques, partagé par la Communauté de Communes et la commune de Beaurepaire, a fait l'objet d'une réfection répartie en 3 phases. Les deux premières sont terminées mais la 3^{ème} ne se fera pas faute de budget.
- L'extension de la Gendarmerie de Beaurepaire devrait être finie fin Aout 2016.
- L'extension du Crématorium de Beaurepaire devrait se faire dans les mois à venir.
- Défense incendie : Pas de travaux en 2016 faute de budget.
- Le SDIS ne contrôlera plus la pression des poteaux incendie à compter de cette année. Cette compétence étant intercommunale, Monsieur le Maire prendra un arrêté pour transférer ce pouvoir.

c) Voirie intercommunale

Le budget 2016 est de 170 000 € en investissement répartis sur plusieurs sites dont Jarcieu.

7. Questions diverses

a) Antenne TDF

Monsieur le Maire nous informe qu'il a été recontacté par TDF pour l'achat du terrain sur lequel se situe l'antenne. N'ayant toujours pas les informations nécessaires à la prise de décision, celle-ci est repoussée à la prochaine réunion.

b) Commission Fleurissement

La Commission Fleurissement a interpellé le Conseil Municipal sur la pérennité de l'arrosage des bacs à fleurs de la Commune. Elle souhaite notamment savoir si la Commune pourrait prendre en charge l'arrosage lorsque le(s) bénévole(s) ne souhaite(nt) plus s'en occuper. Le Conseil Municipal donne son accord.

c) Opération « Village Propre »

Madame HUGONNARD Jacqueline nous signale que l'information, pour cette opération qui aura lieu le Samedi 30 Avril, a été faite par voie d'affichage dans le village, article de presse et information dans les cahiers des élèves de l'école. Les inscriptions sont possibles au secrétariat de la Mairie jusqu'au 27 Avril. Une réunion de préparation aura lieu Jeudi 28 Avril à 18 h en Mairie.

d) Voyage des Aînés CCAS

Madame HUGONNARD Jacqueline nous informe que le voyage du CCAS pour les aînés aura lieu le Jeudi 16 Juin, avec les Voyages CHABANNES, avec au programme : balade à bord du Mastrou, Déjeuner, visite à la chocolaterie Valrhona et d'une distillerie.
Les conseillers disponibles ce jour là peuvent accompagner en s'inscrivant auprès du secrétariat de Mairie.

**Le prochain conseil municipal est fixé au
Mardi 17 Mai 2016 à 20 Heures.**